



## **Rapport d'intervention pour une pêche de sauvegarde dans le parc du Pâtis**

## Nature et objectif de l'opération

Suite à la décrue de la Marne les niveaux d'eau des étangs du parc du Pâtis ont diminués, ce qui a induit la formation de poches d'eau autour des étangs. Des pêcheurs ont alertés la Fédération de pêche de Seine-et-Marne que des poissons étaient piégés dans certains de ces trous.

## Localisation et date de l'opération

**Nom du site :** Parc du Pâtis, trou d'eau au droit de l'étang de la Grande Naiade (PATIS\_04) et trou d'eau au droit des étangs aux oiseaux (PATIS\_05).

**Propriétaire du site :** Mairie de Meaux

**Nom :** Parc du Pâtis

**Adresse :** Parc du Pâtis

**Date de l'opération de pêche de sauvetage :** 01 juin 2018 (après-midi)

### Les principales caractéristiques du site de l'intervention sont les suivantes

- \* **Coordonnées géographiques du centre de la station (Lambert 93) :**

Station	XL93 (m)	YL93 (m)	altitude (m)
PATIS_04	692180	6871689	46
PATIS_05	693250	6871141	46

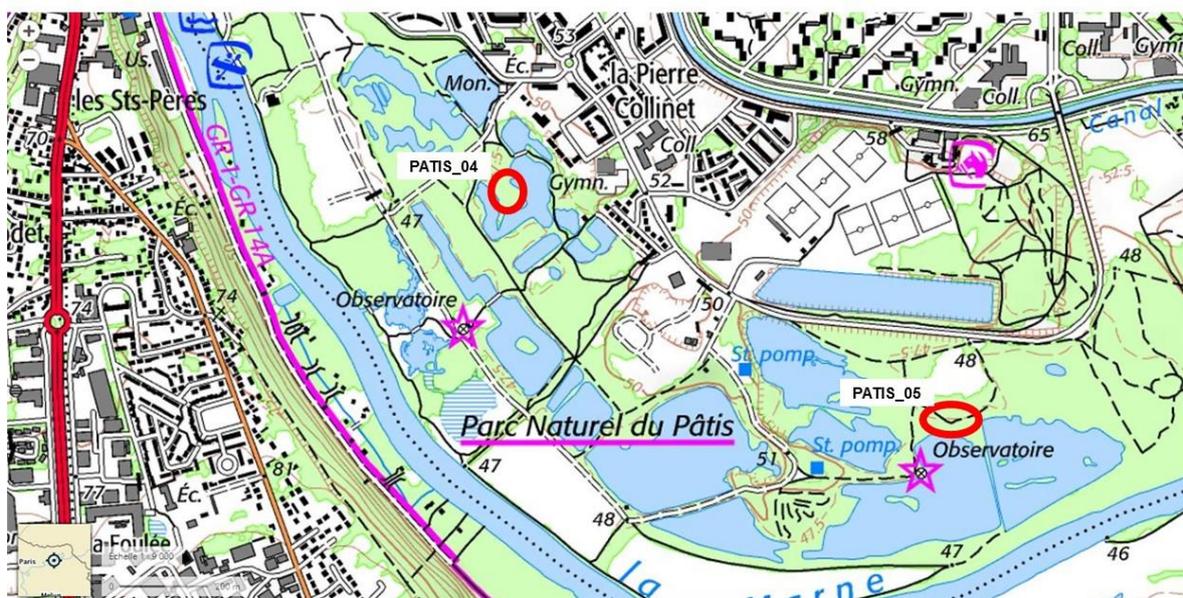


Figure 1 : Localisation de la pêche de sauvetage dans le parc du Pâtis (Source : Géoportail)

## Protocole

La pêche de sauvetage a été réalisée à l'aide d'un matériel de pêche électrique de type « Martin pêcheur » et une épuisette.

### La pêche du 01/06/2018 a été réalisée par :

- \* Monsieur LESIMPLE Maxime, Chargé de mission à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ;
- \* Monsieur FLON Aristide, Agent de développement à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

## Résultats

- Après vérification des différentes espèces récupérées, une espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques (Article R432-5 du Code de l'environnement) a été observée : La Perche soleil (*Lepomis gibbosus*).

Les espèces trouvées ainsi que leur destination sont référencées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : espèces capturées lors de la pêche de sauvegarde du 01/06/2018**

date	Espèce	nom latin	effectif	Taille (mm)	Poids <sup>1</sup> (g)	remis à l'eau
01/06/2018	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	10	-	-	non
01/06/2018	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	1	100	-	oui

---

<sup>1</sup> Estimation abaque